



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-21955>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 26-21955

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil départemental du Gard

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22300001900073

Ville : NIMES

Code postal : 30044

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1788240>

Identifiant interne de la consultation : 26DGADS01

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <https://marches-publics.info>

Numéro de téléphone du contact : +33 466767676

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 23/03/2026 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : ACHAT ET REPARATION DE MATERIEL MEDICAL POUR LES BESOINS DU DEPARTEMENT DU GARD

Code CPV principal - Descripteur principal : 33192000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Accord-cadre mono-attributaire avec montant annuel maximum exécuté par l'émission de bons de commande

Lieu principal d'exécution du marché : DEPARTEMENT DU GARD 30000 - Nîmes

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** 01 : Achat de matériel médical. achat de matériel médical

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 33192000

Lieu d'exécution du lot : DEPARTEMENT DU GARD 30000 Nîmes

- **Description du lot :** 02 : Réparation de matériel médical. réparation de matériel médical

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50421000

Lieu d'exécution du lot : DEPARTEMENT DU GARD 30000 Nîmes

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Présence de Clauses Environnementales (cf RC, CCP). Le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations. Le lot suivant sera passé selon une procédure distincte de la présente consultation, conformément aux dispositions des articles L. 2122-1 et R. 2122-8 ou L. 2123-1 et R. 2123-1 2° du Code de la commande publique : Mini-Lot n°03:achat de matériel de motricité. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre pourra être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/03/2026